

Gestion d'infrastructures hydro-agricoles



» 50 ANS DE GESTION D'INFRASTRUCTURES HYDRO-AGRIQUES

Depuis l'origine, la CACG intervient comme gestionnaire d'infrastructures hydro-agricoles de deux natures distinctes :

- Canaux et barrages-réservoirs
- Réseaux collectifs d'irrigation

» DES MOYENS HUMAINS CONSEQUENTS

Regroupés au sein de la Direction Exploitation, près de 80 salariés sont organisés en :

- **3 pôles au Siège à Tarbes** :
« Gestion des Clients », « Gestion des Eaux »
et « Gestion des Ouvrages ».
- **5 agences d'exploitation** maillant les territoires de Midi-Pyrénées et Aquitaine.
① Castelnau-Magnoac - ② Merville
③ Verdun-sur-Garonne - ④ Bruch
⑤ Cazères-sur-Adour



» DES MOYENS TECHNIQUES ADAPTES

- Logiciels performants en télégestion, alarmes, suivi clientèle...
- Ateliers électromécaniques et outillage moderne
- Important parc roulant : véhicules, camions-grue, engins
- Equipement complet pour « plongeurs subaquatiques »

» DES SOUS-TRAITANTS « PARTENAIRES »

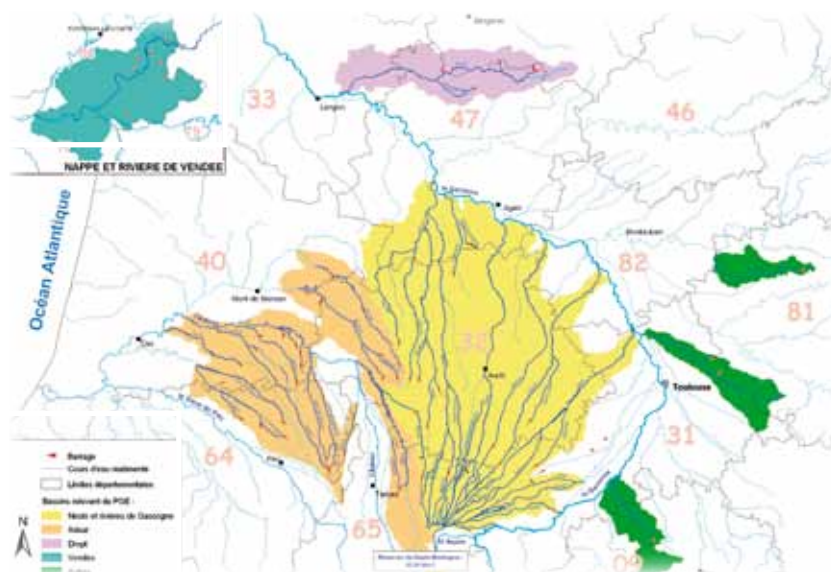
La CACG pourvoit au développement économique des régions en confiant certains travaux de maintenance à des entreprises et artisans locaux : terrassement, génie civil, grosse chaudronnerie, débroussaillage...



Gestion d'infrastructures hydro-agricoles



»» GESTION MAITRISEE de + DE 500 Millions de m³ d'EAU



Bassins réalimentés et prélèvements

»» INFRASTRUCTURES GERÉES

6 bassins hydrographiques « maîtrisés » grâce à un canal et 52 barrages :

- 225 millions de m³ de capacité de stockage,
- 65 rivières réalimentées sur 3 260 km,
- 300 stations de mesure hydrologique,
- 56 500 hectares irrigués,
- 3 750 préleveurs (irrigants, industriels, communes...).

»» DIFFERENTS MAITRES D'OUVRAGE, SOUS DIVERS STATUTS

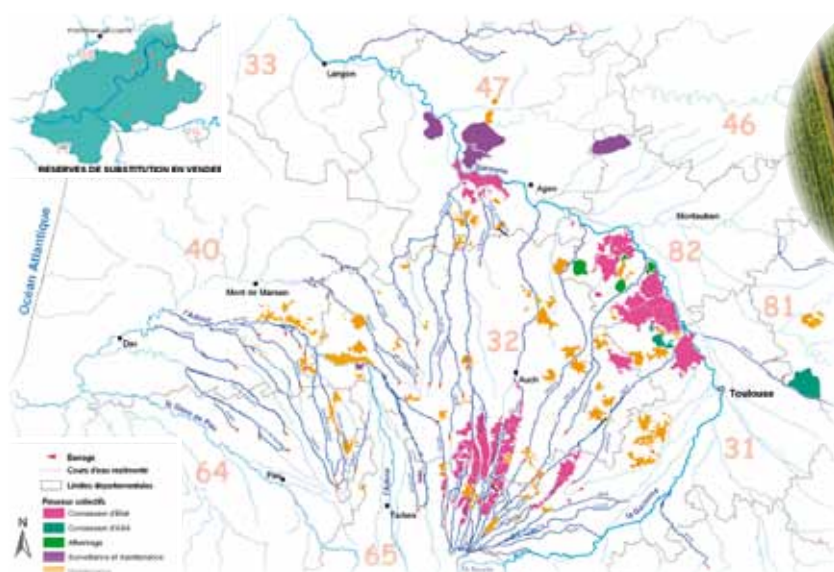
- Concession d'Etat,
- Concessions départementales,
- Concessions d'Institutions, d'ASA ou de Syndicats,
- Affermages d'Institutions ou de Syndicats.

»» DES EQUIPES QUI ASSURENT

- La surveillance des ouvrages et de leur stabilité (auscultations périodiques),
- L'ajustement des débits pour préserver le milieu aquatique et satisfaire les usagers,
- Le contrôle des prélèvements avec le renfort de 10 saisonniers,
- La maintenance des infrastructures en vue de leur pérennisation.



» LIVRAISON de + 100 Millions de m³ d'EAU SOUS PRESSION



Réseaux collectifs d'irrigation

» INFRASTRUCTURES GERÉES

- 144 réseaux de canalisations enterrées,
- 160 stations de pompage en rivières réalimentées ou sous barrages,
- 600 groupes électropompes,
- 49 barrages-réservoirs dédiés à un usage local,
- 51 500 hectares irrigués pour plus de 100 000 hectares équipés,
- 4 400 irrigants.

» DIFFÉRENTS MAÎTRES D'OUVRAGE, SOUS DIVERS STATUTS

- Concession d'Etat,
- Concessions d'ASA,
- Affermage d'ASA,
- Prestations de service aux ASA : surveillance, contrôle, entretien-maintenance.

» GRACE A DES ÉQUIPES QUI ASSURENT

- La surveillance du fonctionnement des ouvrages,
- Le contrôle du respect des obligations du gestionnaire et du client,
- La maintenance des infrastructures en vue de leur pérennisation.



» UN CONTRAT DE DROIT PRIVE POUR CHAQUE USAGER

- 61 000 l/s sous convention de restitution (ECR)
pour les préleveurs en rivières réalimentées,
- 31 500 l/s sous convention d'irrigation (EIR)
pour les irrigants sur réseaux collectifs.

» OBJECTIFS

- Maîtrise des souscriptions et des consommations (quotas).

» OBLIGATIONS PARTAGEES

- Fournir le débit contractuel et la pression,
- Limiter le volume prélevé à hauteur du quota,
- Accepter tous contrôles du gestionnaire.

» TARIFICATION BINOME

- Redevance fixe au débit ou à l'hectare souscrit,
- Redevance proportionnelle au volume consommé.

» CONCERTATION ENTRE ACTEURS

Etablissement des principes de gestion, définition des modalités de gestion de crise :

- ECR : Commissions Neste, Arros et tous autres bassins,
- EIR : Commission Permanente des Irrigants.



EAU

Une approche intégrée pour des solutions innovantes et durables

FONCIER ET ENVIRONNEMENT

La CACG, un acteur engagé dans le développement durable des territoires

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL

Au cœur des demandes d'innovation et de développement des territoires

www.cacg.fr

Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne
CACG / Chemin de l'Alette / BP 449 / 65004 Tarbes cedex
Tél. : +33 (0)5 62 51 71 49 / Fax : +33 (0)5 62 51 71 30
E-mail : cacg@cacg.fr



Papier issu de forêts bien gérées, de sources contrôlées et de bois ou fibre recyclés. Toutes nos impressions sont certifiées avec encres végétales. Les eaux de mouillage de nos machines, nos plaques, nos produits de développement et nos chutes de papier sont recyclés.